



PUBLICATION DE COURSE

3^{ème} Cyclo - Cross du Gloeckelsberg.

Epreuve comptant pour le Trophée Interrégional DNA

Date de l'épreuve : Dimanche 12 Décembre 2021

Club organisateur : Etoile Cycliste de l'Est

Coueurs admis : Licenciés FSGT, FFC et non-licenciés.

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés FSGT et FFC à l'exception des licenciés FFC de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie ainsi qu'aux non-licenciés. Les non-licenciés majeurs devront présenter un certificat médical de moins de 1 an. Les non-licenciés mineurs devront présenter un « questionnaire de santé pour les mineurs » téléchargeable sur le site de la FSGT Cyclisme Alsace dans « Informations / Documents utiles / Formulaire ».

ENGAGEMENTS : à faire parvenir pour le **9 décembre** à :

M. Alain DURINGER 52 rue du moulin 67150 Nordhouse
Engagement par téléphone autorisé au 06.16.01.33.96 exceptionnellement.

Engagements sur place possible uniquement pour les poussins, pupilles et benjamins

Droits d'engagement : Licenciés FSGT et FFC 5 € par chèque.
Non licenciés : 10 €. Gratuit pour poussins, pupilles et benjamins.

Dossards : à partir de 11h à la tour du Gloeckelsberg jusqu'à ½ h avant le départ.

Lieu du départ : Petit circuit (Poussins, Pupilles, Benjamins) : départ à la tour Gloeckelsberg.
Grand circuit : départ au croisement de la rue de la montagne et de la rue du presbytère.

Horaires de Départ

Horaires	Catégories	Durée
12h00	Poussins garçons et filles - 5/6/7 ans	7 mn
12h15	Pupilles garçons et filles - 8/9 ans	10 mn
12h45	Benjamins garçons et filles - 10/11 ans	15 mn
13h15	Minimes garçons et filles - 12/13 ans	20 mn
14h00	Cadets Dames, SV4 et anciens, FFC 49 ans et +	30 mn
15h00	Juniors, Seniors et Vétérans, FFC 48 ans et -	45 mn

REMISE DES PRIX : sur place 30 à 45 mn après l'arrivée de la dernière course sauf pour les poussins, pupilles et benjamins. Pour ces 3 catégories la remise des prix aura lieu après l'arrivée de la course des benjamins.

REGLEMENT : de la Commission régionale de cyclisme FSGT d'Alsace.

Port du casque rigide obligatoire.

COMMISSAIRES : désignés par la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace.

PROTOCOLE SANITAIRE

Dans le cadre de la pandémie du COVID-19, vous retrouvez ci après les mesures de prévention à appliquer pour assurer la sécurité de toutes et tous.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE A PARTIR DE 12 ANS

Pour produire un Pass sanitaire valide, chacun doit pouvoir présenter l'une des trois preuves suivantes (format papier ou numérique) :

- une vaccination complète et du délai nécessaire (7 jours) post injection finale.
- un test négatif de moins de 72 h : test RT-PCR, antigénique ou un autotest réalisé sous la supervision d'un professionnel de santé.
- un certificat de rétablissement à la suite d'une contamination par le COVID-19 délivré sur présentation d'un document mentionnant un résultat positif à un examen de dépistage RT – PCR réalisé depuis plus de 11 jours et de moins de 6 mois.

Sont exonérés de l'obligation de présentation du Pass sanitaire :

- les jeunes de moins de 12 ans
- les jeunes à partir de 12 ans et les majeurs justifiant d'une contre-indication médicale à la vaccination.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE SUR L'AIRE DE DEPART ET D'ARRIVEE SAUF PENDANT L'EPREUVE SPORTIVE.

Une entrée et une sortie pour éviter les croisements.

Zone d'appel et ligne de départ :

Dans la zone d'appel tous les concurrents, dirigeants, commissaires et accompagnateurs doivent porter un masque. Après chaque appel, un concurrent, une fois arrivé sur la ligne de départ, garde son masque et attend l'ordre du commissaire pour l'enlever juste avant que le départ soit donné.

Petite restauration : selon protocole HCR.

Rappel des gestes barrières applicables par toutes et tous

- Se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydro alcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir à usage unique.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.
- Eviter de se toucher le visage.
- Respecter une distanciation sociale avec les autres de 1 m.
- Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.
- Porter un masque dès lors qu'il y a regroupement de personnes et à proximité de la buvette.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.

Un registre de présence sera tenu.

Le rappel des gestes barrière sera affiché à proximité de la zone de départ, seule zone de concentration de personnes.

Ce protocole pourra être modifié selon les directives gouvernementales et préfectorales sans préavis.